



Convention



Entre l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (Ifsttar), représenté par sa Directrice générale, Mme Hélène Jacquot-Guimbal

et

Le Comité français de l'Association mondiale de la route (CF-AIPCR), représenté par son Président, M. André Broto
L'Ifsttar étant membre permanent et ancien du CF-AIPCR

Il est convenu ce qui suit.

Article 1

A la demande du Conseil d'Administration du CF-AIPCR, le siège social du CF-AIPCR est fixé à l'Ifsttar, Cité Descartes, boulevard Newton, Champs sur Marne, 77447 Marne la Vallée cedex 2.

Article 2

L'Ifsttar met à disposition gratuite du CF-AIPCR pour sa secrétaire générale, Mme Yolande Daniel, à l'exclusion de tout autre moyen :

- les moyens afférents au secrétariat général : un bureau équipé, un micro-ordinateur fixe et les accessoires, les consommables, une ligne téléphonique, un accès à la messagerie et à l'adresse électronique Ifsttar et une assistance informatique ;
- un badge donnant accès aux locaux, au parking, ainsi qu'au self ;
- l'export à la poste du courrier expédié par le CF-AIPCR et la livraison au secrétariat général du CF-AIPCR des courriers qui lui sont destinés ;

Article 3

L'Ifsttar ne prend pas en charge la rémunération de la secrétaire générale ni ses frais de mission.

L'Ifsttar prend en charge l'affranchissement des courriers du CF-AIPCR ainsi que ses dépenses de téléphonie et de photocopies.

L'Ifsttar ne prend pas en charge les frais de réception liés à des réunions que le CF-AIPCR pourrait organiser dans ses locaux.

Le CF-AIPCR s'assure pour l'occupation des locaux mis à disposition et la tenue de ses réunions au sein de l'Ifsttar.

Article 4

Cette convention est valable pour une durée de deux ans à compter de sa signature. Elle est reconductible par tacite reconduction et peut être dénoncée unilatéralement par chacune des parties, sans motivation, avec un préavis de six mois.

Fait à Champs sur Marne, le 19 décembre 2018

Pour l'Ifsttar

Hélène Jacquot-Guimbal
Directrice Générale

Pour le CF-AIPCR

André Broto
Président